



WORKSHOP

ATELIER DE TRAVAIL ET D'ÉCHANGE EN DROIT COMPARÉ

- IRENEE -

« LA PALESTINE »

L'objectif de ce workshop est de proposer de façon périodique, dans un cadre convivial, aux universitaires de se rencontrer afin de discuter et débattre de sujets d'actualité de droit comparé. Après avoir envisagé le cas de l'actualité du Royaume-Uni, l'IRENEE propose d'aborder un sujet particulièrement discuté qui est celui de la Palestine. Affirmer que c'est un sujet d'actualité est quelque peu ambigu car la situation de cette entité est d'actualité permanente depuis l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 29 novembre 1947, du plan de partage de la Palestine entre un Etat juif et un Etat arabe. Ces différentes questions seront abordées par les intervenants à ce workshop dans un esprit d'analyse scientifique, en dehors de toutes prises de position idéologiques.

mardi 29 novembre

9h00 à 11h30

salle du conseil - Faculté de droit - Nancy

Sylvain THIEBAUT

Le 15 novembre 1988, la Jordanie ayant renoncé à toute prétention sur les terres situées à l'ouest du Jourdain, le Conseil national palestinien (organe de l'OLP) proclame « l'établissement de l'Etat de Palestine sur [la] terre palestinienne [...] ». Pourtant, l'absence concrète de territorialisation de cet Etat empêchera son établissement effectif, et la demande d'admission formulée aux Nations Unies en septembre par M. ABBAS relance le sujet. La situation de la Palestine rappelle en effet l'importance fondamentale du territoire comme l'un des éléments constitutifs de l'Etat dans le droit international.

Toutefois, la Palestine actuelle n'est pas celle de 1988. Entre temps, les droits reconnus au peuple palestinien n'ont cessé de s'accroître et le processus d'Oslo, bien qu'avorté, a contribué à ce changement en initiant l'enracinement du pouvoir palestinien.

Batyah SIERPINSKI

L'actualité de la Palestine correspond à une double demande officielle d'adhésion à deux organisations internationales. Dans un premier temps, le 23 septembre 2011, la Palestine a officiellement posé sa candidature pour devenir membre de l'ONU. Par ailleurs, sa demande d'adhésion à l'UNESCO, qui date en réalité de 22 ans, a été pour la première fois inscrite à l'ordre du jour de la session actuelle de cette organisation. La Palestine a été officiellement admis à l'UNESCO comme Etat membre, le 31 octobre 2011.

La prise en compte de ces deux demandes d'adhésion pose différents problèmes pratiques qui sont spécifiques au fonctionnement de chacune de ces organisations en matière d'admission. Elle pose indirectement un autre problème juridique qui est celui de la reconnaissance d'Etat.

Si vous souhaitez participer au Workshop organisé par l'IRENEE, merci de vous inscrire auprès du Laboratoire de recherche en précisant vos :

Nom, Prénom, statut.

mcorbin@univ-nancy2.fr / 03.54.50.45.51